

- Communiqué de presse -

Abdou Diouf réunit le Comité ad hoc consultatif restreint sur la Guinée

Conformément aux textes pertinents de la Francophonie en matière de prévention et de règlement des crises et des conflits, et plus particulièrement au chapitre V de la Déclaration de Bamako, Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, a réuni, ce mercredi 30 mai 2007 au siège parisien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), un comité ad hoc consultatif restreint sur la situation en République de Guinée, en présence de Monsieur Abdoul Kabèlé Camara, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Guinéens de l'étranger. Ce comité, auquel ont participé les organisations internationales et régionales concernées, a réuni une quinzaine de représentants des Etats membres.

Cette réunion a procédé à un échange approfondi d'informations sur la situation en Guinée et sur ses développements prévisibles. Elle s'est également attachée à définir les éléments d'une démarche globale d'accompagnement par la Francophonie du processus en cours dans ce pays pour la mise en place d'un cadre approprié à une vie politique apaisée et au redressement économique et social.

Le Comité a entendu avec un intérêt soutenu les informations présentées par le Ministre des Affaires étrangères sur les conclusions de la retraite gouvernementale qui s'est déroulée récemment à l'initiative du Premier ministre et qui a permis de fixer les axes prioritaires des réformes attendues. Au terme d'un débat marqué par l'expression d'une forte solidarité de la part des Etats et des organisations internationales et régionales représentées, ainsi que de leur détermination à se mobiliser rapidement dans ce sens, il est ressorti que la Francophonie entendait prendre toute sa place au sein de la Communauté internationale pour donner toute sa portée à cet engagement.

Dans ce contexte, la Francophonie entend faire valoir son expérience et sa spécificité dans les domaines suivants :

- l'accompagnement du processus électoral dans la perspective des élections législatives prévues à la fin de cette année ;
- le renforcement des capacités de l'ensemble des Institutions de l'Etat de Droit, et au premier rang desquelles les institutions judiciaires ;
- le soutien à la réforme de l'Etat, notamment de la bonne gouvernance et du principe de la transparence ;
- la promotion de l'éducation et de la formation au bénéfice de tous les acteurs, y compris la société civile.

Sur la base d'un inventaire des actions déjà développées par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et les opérateurs en Guinée tel que réalisé dans le cadre du groupe de travail mis en place par le Secrétaire général, il a été convenu de compléter cet exercice par l'évaluation des actions menées par l'ensemble des partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux, puis de mettre en perspective l'ensemble de ces informations avec les priorités dégagées par le gouvernement à l'attention des différentes instances de la Francophonie, qui sera ainsi en mesure de prendre dans les meilleurs délais les décisions nécessaires à la mise en œuvre d'un programme d'action pour la Guinée. Cette démarche s'appuiera sur une mobilisation nationale de l'ensemble des acteurs guinéens propre à donner toutes les chances de réussite aux réformes engagées par l'ancrage d'une culture démocratique et de la paix reposant sur le dialogue et la réconciliation.

L'OIF compte 55 Etats et gouvernements membres, et 13 pays observateurs. Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org

Contacts Presse :

▪ Julie Tilman, attachée de presse du Secrétaire général. Tél. : (33) 1 44 11 12 68 ; julie.tilman@francophonie.org